

Image not found or type unknown



Succession- donner sa part à sa mère

Par **Tyguane**, le **25/08/2015** à **17:00**

Bonjour,

Après décès de mon père ma mère a hérité de la maison familiale avec l'usufruit de tous les biens, et nous les enfants sommes 'nu-propriétaires'.

Son projet est de la vendre.

Après perception de ma part suite à la vente, j'aimerais donner à ma mère ma part. Je dois la déposer sur un compte bloqué puisque c'est la loi) soit sur l'assurance vie de ma mère.

Puis-je le faire facilement? Quelle est la procédure si j'en suis la bénéficiaire unique (il y a plusieurs assurances vie, un par enfant).

Merci de m'orienter.

Cordialement.